

Assemblée générale annuelle de l'AVIVO
Mardi 20 mars 2018 - GLOVELIER

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, au nom du Gouvernement jurassien qui me délègue auprès de vous cet après-midi, je vous remercie vivement de l'invitation que vous lui avez adressée et vous fais part de mon grand plaisir de pouvoir prendre la parole, brièvement je vous rassure, devant vous à l'occasion de votre Assemblée générale. A voir vos rangs bien garnis, je constate que l'AVIVO fait preuve d'une vitalité indéniable et indéfectible, ce qui me réjouit grandement. L'AVIVO est un pilier indispensable de notre société, une association qui anime, qui rassemble, qui s'engage et qui milite avec passion et succès depuis plusieurs dizaines d'années.

N'étant pas du sérail politique, je n'entends pas, pour cette courte allocution, tenir de grands propos sur la politique des troisième et quatrième âges, ou sur

la cohésion sociale et les liens intergénérationnels, même s'il y aurait évidemment beaucoup à dire sur ces sujets. Etant plutôt un homme de dossiers, je me propose de vous faire un petit point de situation sur deux thématiques qui nous occupent au quotidien et qui touchent, de près ou de loin, les personnes âgées.

Premièrement, l'AVIVO s'est faite la championne de la lutte contre les effets de seuil. A ce propos, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons enfin été en mesure de trouver le temps et les ressources nécessaires pour confier un mandat d'étude à une entreprise spécialisée dans ce domaine. Ainsi, toutes les prestations sociales sous condition de ressources dans le canton du Jura seront examinées sous l'angle des effets de seuil. Nous obtiendrons grâce à cela une vision claire des prestations et des interactions qui posent les plus grands problèmes. Nous recevrons les résultats de cette étude à l'été et espérons être en mesure de proposer, si nécessaire, des mesures correctrices au Gouvernement pour la fin de l'année et, si nécessaire toujours, au Parlement dans le courant de l'année 2019.

Ensuite, nous continuons, de concert avec le Service de la santé publique, à œuvrer pour améliorer le soutien et le conseil en faveur des proches aidants. Les proches aidants sont des conjoints, des enfants, des amis, des voisins qui prennent soin et viennent en aide à une personne de leur entourage pour l'aider à accomplir certains gestes de la vie quotidienne. Cette aide est non-professionnelle et est apportée sur la durée. Au travers de ce programme, nous visons premièrement à thématiser cette problématique, notamment en communiquant sur cette question. Il est important en effet que les proches

aidants se reconnaissent en tant que tels et soient au courant que certaines prestations leur sont tout spécialement dédiées. Nous travaillons également au renforcement des prestations pour prévenir l'épuisement. Le programme vise à généraliser le réflexe de la prise en compte des besoins et du rôle du proche aidant dans toutes les prises en charge des personnes dépendantes. Dans la mesure des moyens disponibles, il vise également à étendre les prestations de relève et de vacances, notamment en augmentant la capacité d'accueil en centres de jour.

La thématique fait son chemin au niveau romand, voire suisse, et nous restons en lien avec nos collègues d'autres cantons afin d'échanger sur nos bonnes pratiques, et de développer notre réseau de prestations. Nous veillons également à faire une campagne de sensibilisation aux alentours de la journée consacrée à cette thématique qui a lieu chaque année le 30 octobre.

Il y aurait bien d'autres champs que je pourrais couvrir aujourd'hui : la thématique du maintien à domicile, la valorisation des compétences des seniors, la création de lieux d'accueil intergénérationnels, la révision à venir de la loi fédérale sur les prestations complémentaires, etc. Toutes ces thématiques ne sont pas forcément dans mon domaine de compétence, et je n'entends donc pas les approfondir ici, mais me tiens volontiers à votre disposition pour certaines questions ou observations que je me ferai fort de transmettre aux services concernés.

Voilà dans les grandes lignes ce que je souhaitais vous dire. Je vous remercie beaucoup de votre attention, et souhaite à l'AVIVO comme association et à chacune et chacun d'entre vous individuellement, plein succès et beaucoup de bonheur dans les années à venir.

Julien Cattin,
chef du Service de l'action sociale de la République et Canton du Jura